

Effy

Notre impact carbone 2024



Édito

En 2008, j'ai fondé Effy avec la volonté de rendre la rénovation énergétique accessible à tous.

Pour relever les immenses défis environnementaux et sociaux auxquels nous faisons face, je suis convaincu que l'efficience énergétique des logements est, plus que jamais, un levier incontournable.

Cette conviction est portée par l'engagement et le travail quotidien de nos collaborateurs et de nos artisans partenaires.

C'est pour cela que je suis heureux de vous présenter notre bilan carbone annuel. Il met en évidence l'impact indéniable des chantiers réalisés en 2024 et des actions engagées pour réduire notre empreinte carbone. Il nous rappelle aussi l'ampleur du chemin qu'il nous reste à parcourir.

Ce bilan n'est pas une fin en soi : c'est un outil pour **mieux décider, mieux agir** et mieux travailler avec nos partenaires.

Continuons à **faire avancer le progrès énergétique maison après maison**, avec expertise, transparence et ambition.



Frédéric Utzmann
Président d'Effy

Qui sommes-nous ?

Depuis 2008, Effy accompagne les particuliers dans la **transformation de leur maison**.

Grâce à notre **réseau d'artisans partenaires** de confiance, nous les aidons à réaliser leurs travaux de rénovation énergétique et à bénéficier d'aides.

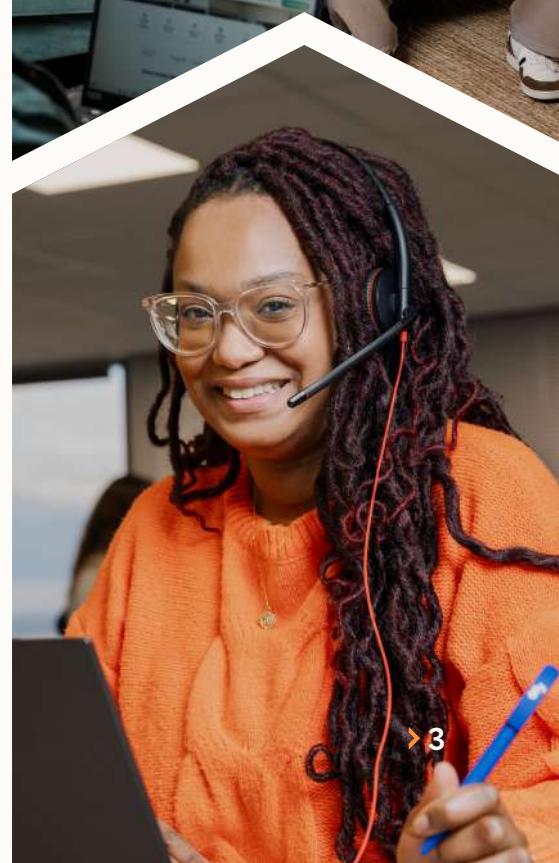
Notre mission : rendre la rénovation énergétique simple, efficace et accessible à toutes et tous, pour permettre à chacun de vivre dans une maison plus économique, plus confortable, pensée pour l'avenir.

250
collaborateurs

+ de 5 000
artisans

+ de 100 000
chantiers réalisés en 2024

130 000
tCO₂éq évitées ⁽¹⁾



La réduction des émissions carbone, au cœur de notre activité

La rénovation énergétique des logements permet de diminuer concrètement les émissions de gaz à effet de serre générées par les consommations énergétiques liées au résidentiel (calculées en tonnes de CO₂éq évitées).

La réalisation d'un bilan carbone est un moyen incontournable pour **mesurer, analyser et optimiser nos émissions**, directes et indirectes, et accélérer notre mission d'efficience énergétique.

Les bâtiments (résidentiels et tertiaires) représentent un **enjeu crucial pour la décarbonation** : ils sont responsables de 16 % ⁽²⁾ des émissions nationales de gaz à effet de serre.

La mission d'Effy s'inscrit donc **directement dans la Stratégie Nationale Bas Carbone** qui vise à atteindre la neutralité carbone en France en 2050.



Les émissions évitées grâce à notre activité

Nous mesurons les émissions que nous avons évitées grâce à la réalisation de travaux avec Effy, en comparant les scénarios **avec et sans travaux**.

Nous prenons en compte l'empreinte carbone du chantier (matériaux, installation, siège de l'entreprise Effy).

130 000 tonnes de CO₂éq évitées grâce à nos chantiers

-46%

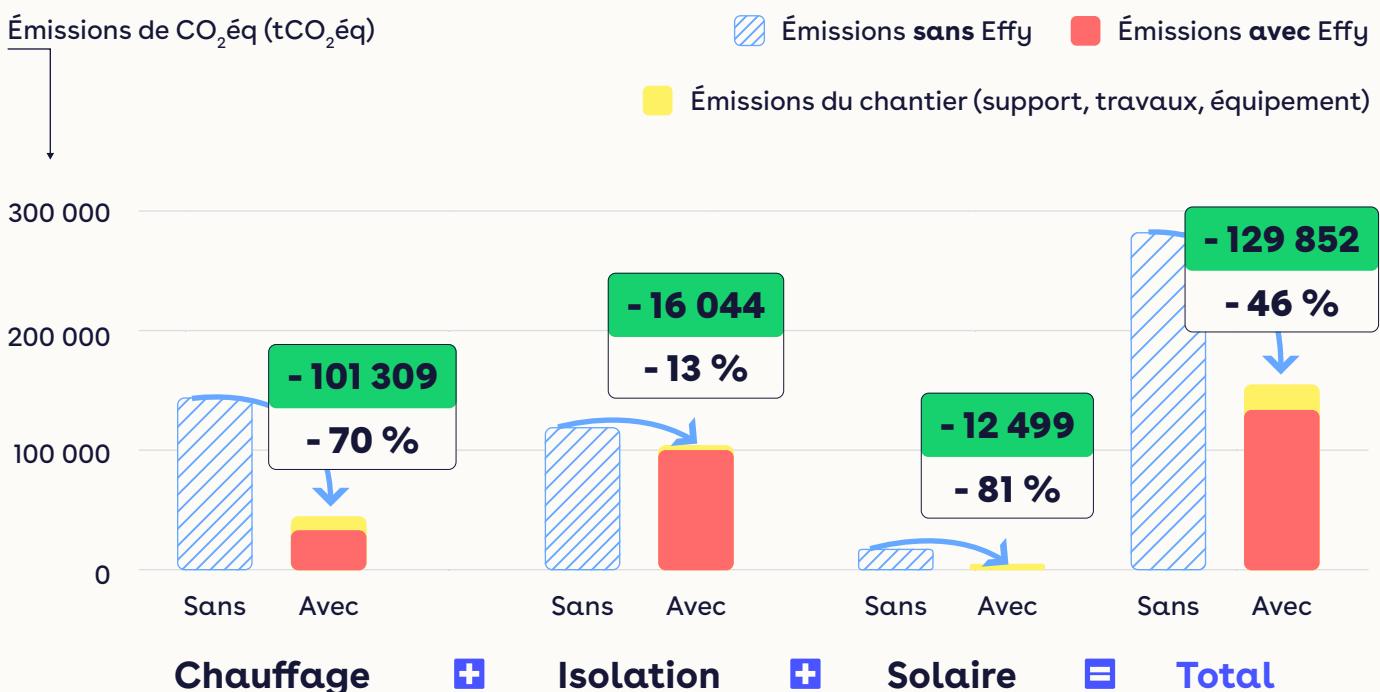
d'émissions carbone grâce aux travaux de rénovation énergétique avec Effy

- ⓘ On calcule les émissions évitées sur la durée de vie des matériaux installés et sur les postes énergétiques concernés, en moyenne par chantier.



En 2024, nous avons réalisé plus de 100 000 projets de rénovation énergétique, qui permettent d'éviter 130 000 tonnes de CO₂éq.

Quantité de carbone générée par les logements sans et avec les travaux réalisés par Effy en 2024



En clair, ça correspond à quoi ?

Ces 130 000 tCO₂ éq correspondent à ...⁽³⁾

11 fois

les émissions générées
par les chantiers Effy

l'empreinte
carbone de

13 000
Français

400 000

allers-retours
Paris-Madrid en avion

1 million

de pleins d'essence
pour une voiture

le chauffage annuel
au gaz de

45 000
maisons

**les émissions
annuelles**

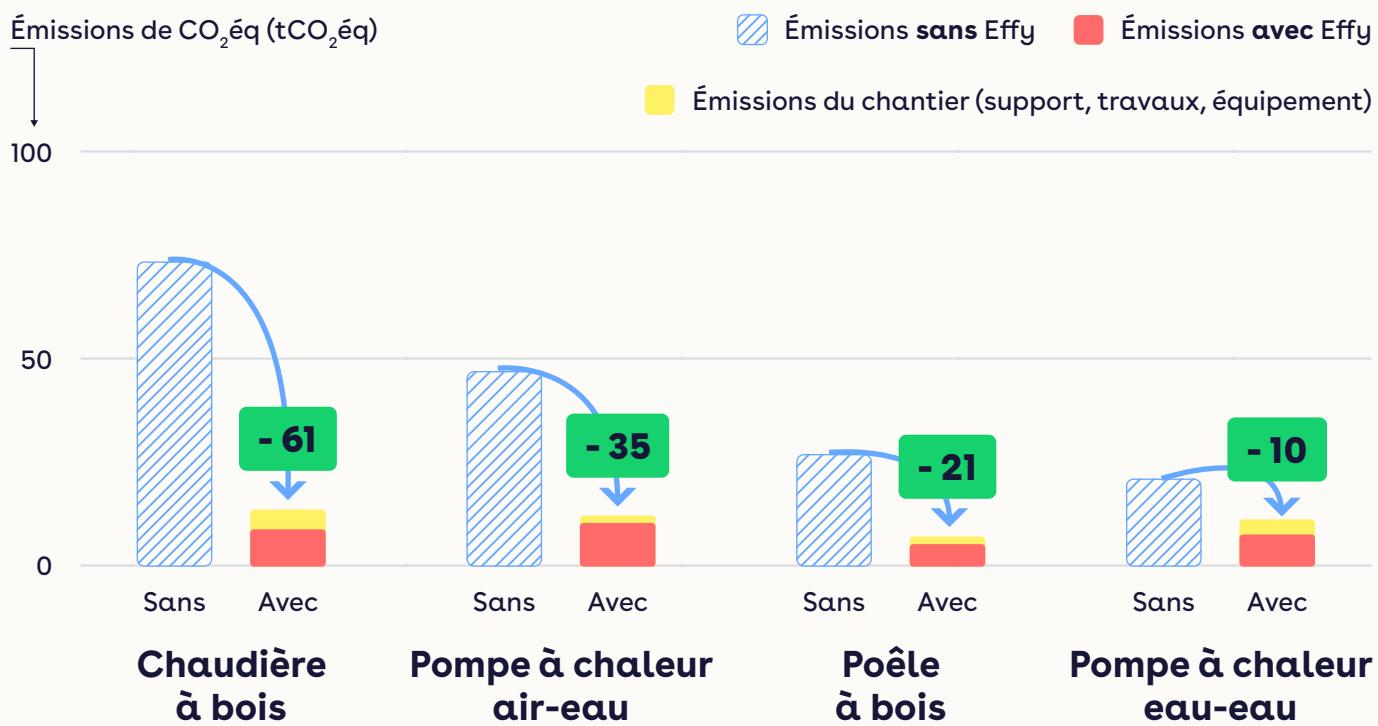
d'une ville moyenne
comme Chambéry

Le chauffage

-70 % d'émissions carbone grâce aux travaux avec Effy



En moyenne, nos projets de changements de chauffage permettent de réduire de 70 % les émissions générées par le chauffage du logement, par rapport au scénario sans travaux, sur la durée de vie des équipements.



Pour certains travaux, l'impact carbone de la fabrication et de l'installation de l'équipement est **compensé dès la 1^{re} année** par les émissions évitées :

- Pompe à chaleur eau-eau et géothermique,
- Chaudière à gaz performante,
- Radiateurs électriques à inertie,
- Insert de cheminée.

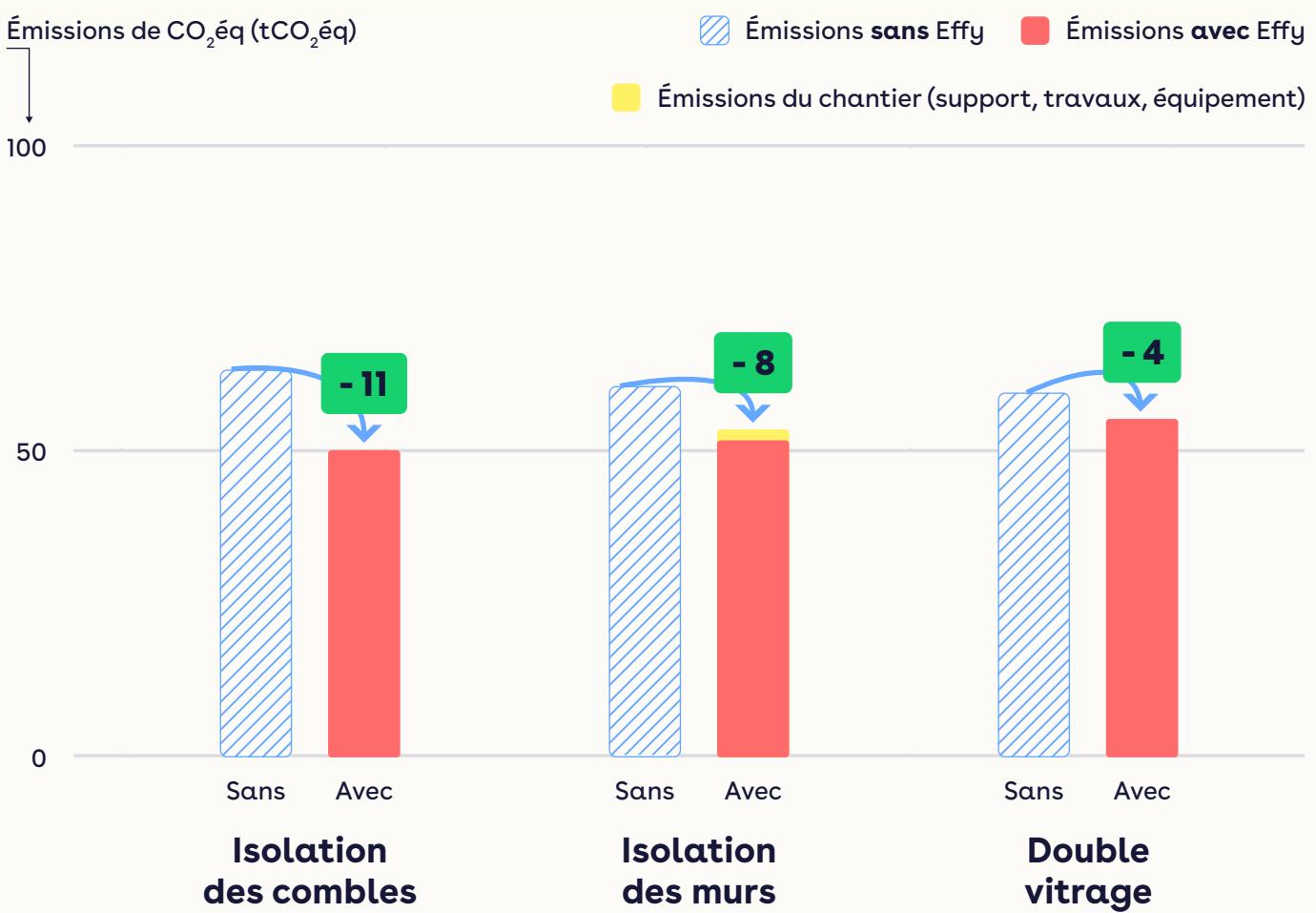


L'isolation

-13% d'émissions carbone grâce aux travaux avec Effy



En moyenne, nos projets d'isolation permettent de réduire de 13 % les émissions générées par le logement, par rapport au scénario sans travaux, sur la durée de vie des équipements.



L'isolation des combles offre le ratio le plus rapide de compensation des émissions, avec un bilan net positif **dès la 1^{re} année**.

Si l'on veut maximiser la réduction des émissions carbone, une bonne isolation est un préalable essentiel à l'installation d'un système de chauffage décarboné.

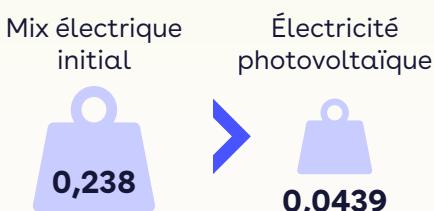
Le solaire

81 % d'émissions carbone grâce aux travaux avec Effy



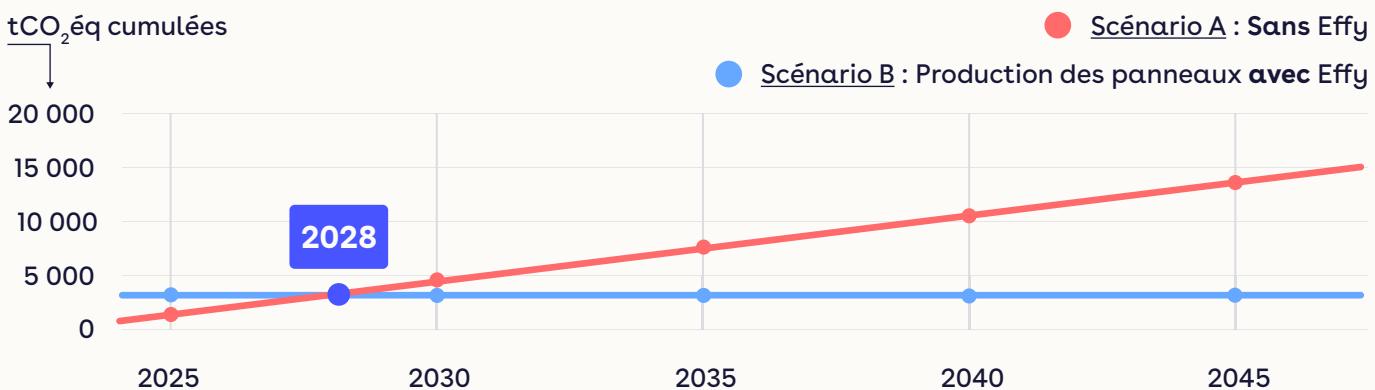
En moyenne, nos projets de panneaux solaires permettent de réduire de 81 % les émissions du scénario sans installation solaire sur la durée de vie des équipements.

Le poids carbone de l'électricité (gCO₂éq/kWh)



Le mix électrique initial, c'est-à-dire l'ensemble des sources qui servent à produire l'électricité utilisée avant l'installation de panneaux solaires, est remplacé par l'**électricité photovoltaïque qui a un faible poids carbone**.

Comparaison des émissions cumulées liées à la production d'électricité, avec et sans Effy



Sans installation de panneaux, un foyer continue de consommer l'énergie issue du mix électrique français. Chaque kWh supplémentaire génère des émissions carbone. Une fois les panneaux solaires fabriqués et installés, l'énergie produite et consommée n'émet aucune quantité de carbone. Toutes les émissions sont comptabilisées au moment du chantier.



Les émissions liées à la fabrication et l'installation des panneaux sont compensées **dès la 5^e année** grâce au passage à un mix moins carboné.



Le bilan carbone

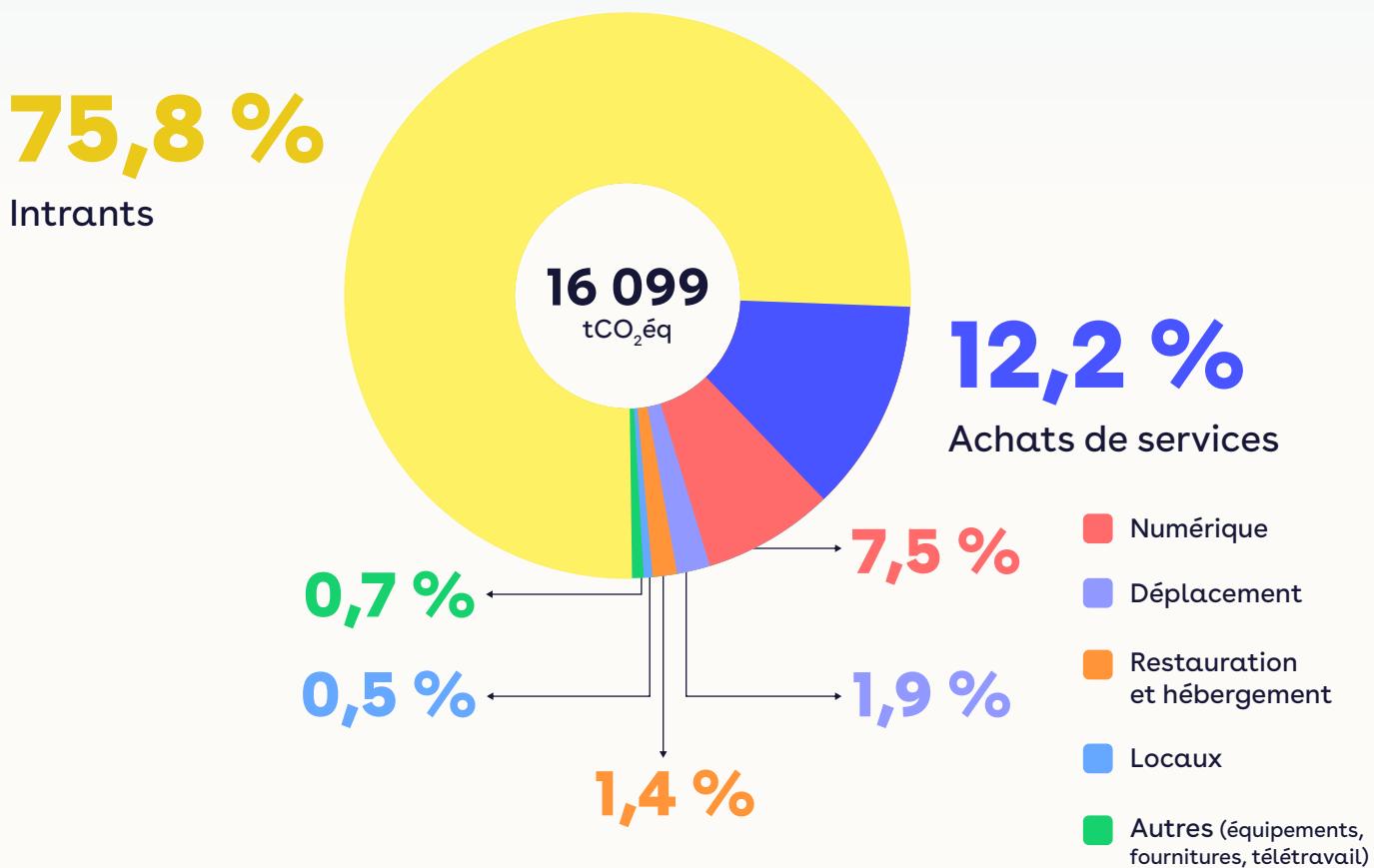
Effy

Nous mesurons les émissions générées par le fonctionnement et l'activité des collaborateurs (locaux, déplacements, équipements, numérique, achats de service, restauration, etc.).

Bilan carbone complet

Les intrants, c'est-à-dire les équipements installés chez nos clients (panneaux solaires, matériaux isolants, chaudières, pompes à chaleur, etc.) génèrent les trois quarts de nos émissions.

Répartition du poids carbone total Effy



Notre intensité économique de 127 kgCO₂éq/k€ est **3 fois moins élevée** que la moyenne constatée dans les autres entreprises de notre secteur.

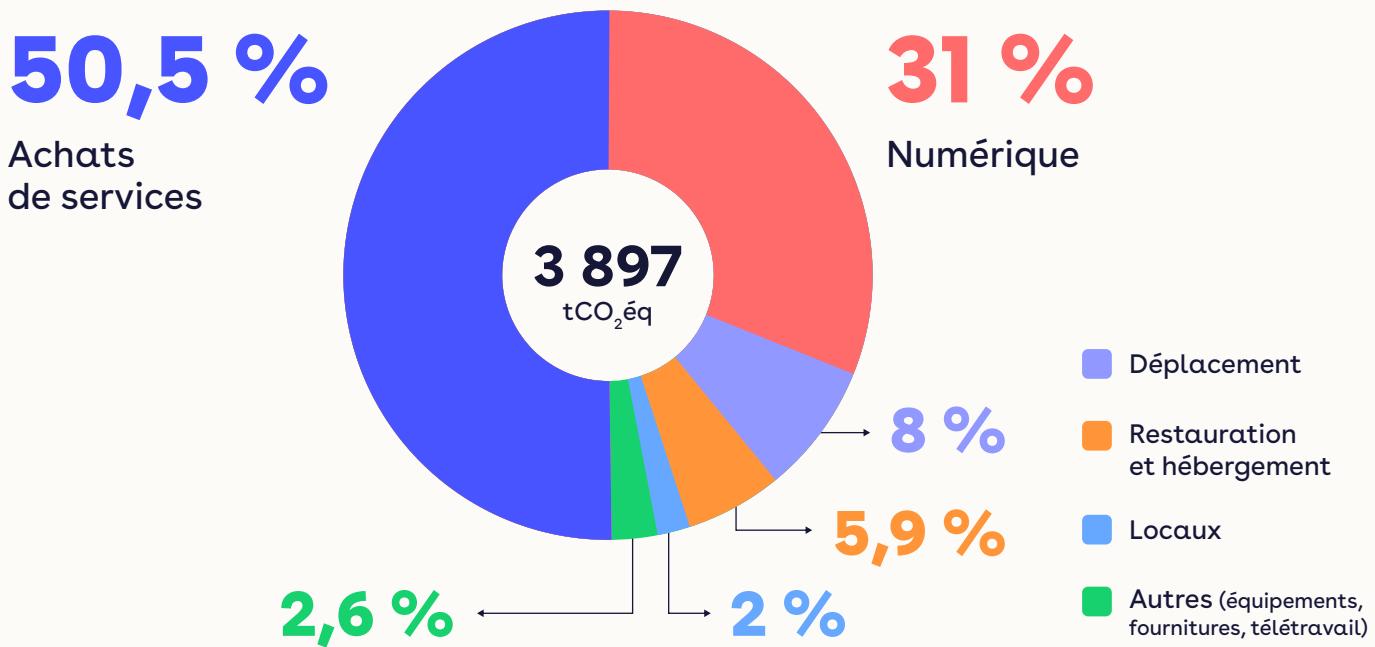
- ⓘ L'intensité économique, c'est la quantité de CO₂éq nécessaire pour générer un euro de chiffre d'affaires. Elle permet de se situer d'une année sur l'autre en neutralisant les variations de chiffre d'affaires. Elle permet également de se comparer avec les autres entreprises du même secteur.

Bilan du siège et des équipes

Nos émissions internes représentent **3,9 tCO₂ éq en 2024**.

Par rapport à l'année précédente, elles ont **diminué de 14 %**, grâce à une plus grande attention portée au poids carbone de nos achats de services, du numérique, des locaux et de la restauration.

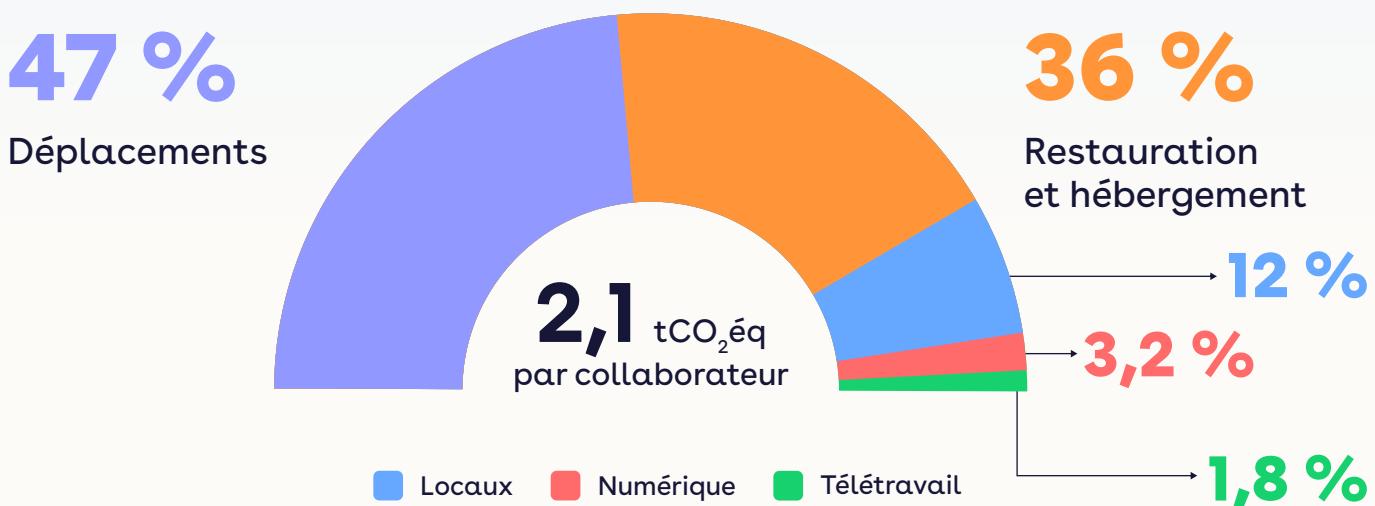
Répartition du poids carbone du siège et des équipes (hors intrants)



Cette baisse d'émissions est avérée même si l'on tient compte de la variation du chiffre d'affaires : chaque euro de chiffre d'affaires a généré en moyenne 11 % de moins de CO₂ éq qu'en 2023.

Nos collaborateurs apportent leur pierre à l'édifice

Choix des repas, déplacements domicile/travail, utilisation des locaux et du numérique, pratiques de télétravail : tout a été passé au crible pour refléter notre impact.



Notre intensité collaborateur est

2 fois

moins élevée que la moyenne du secteur, située à 5 tCO₂ éq.

75 %
de nos salariés se déclarent sensibles aux enjeux climatiques.

ⓘ L'intensité collaborateur est l'empreinte carbone directement liée aux collaborateurs, divisée par l'effectif annuel.

Zoom sur les déplacements domicile-travail

89 %

des distances pour se rendre au bureau sont effectuées avec un moyen de transport avec un faible impact carbone.

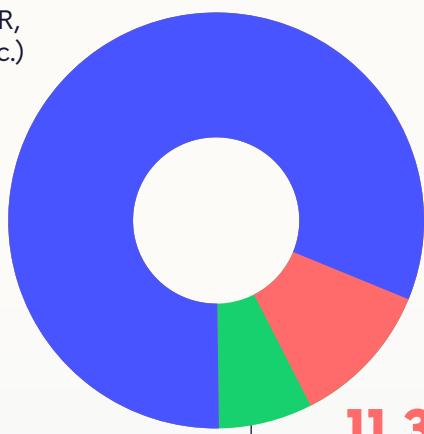


Les 11 % restants (voiture, moto, véhicule utilitaire) génèrent 82 % des émissions.

Répartition des distances effectuées par moyen de transport

81,4 %

Transport en commun
(train, TER,
métro, etc.)



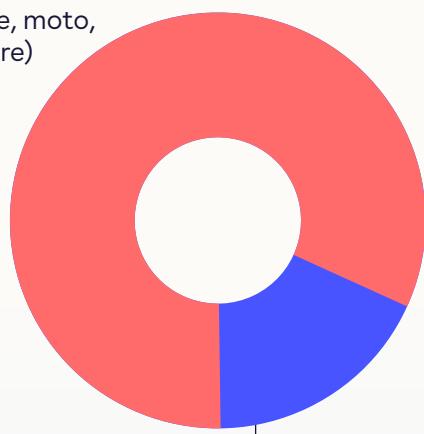
Marche et vélo

11,3 %
Véhicules
motorisés
(voiture, moto,
utilitaire)

Répartition des émissions carbone générées par moyen de transport

82 %

Véhicules
motorisés
(voiture, moto,
utilitaire)

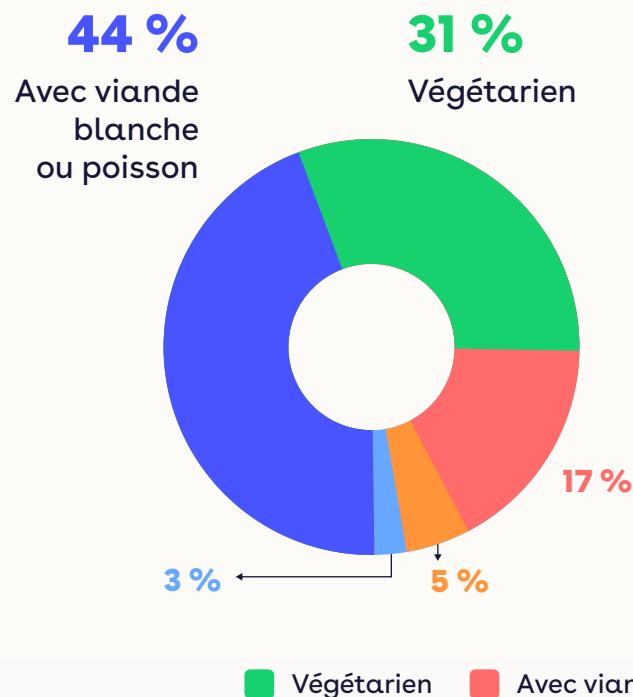


18 %
Transport
en commun
(train, TER,
métro, etc.)

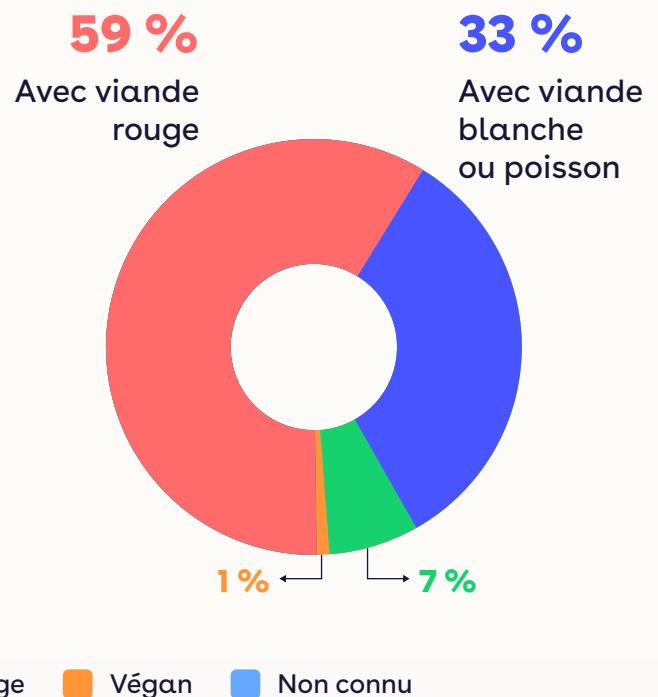
Zoom sur les repas

La part des repas avec viande rouge, qui sont de loin les plus carbonés, a baissé par rapport à l'année précédente. À l'inverse, la proportion des repas végétariens et végétaliens augmente.

Répartition de la consommation des différents types de repas



Répartition des émissions des différents types de repas



Au global, l'impact carbone de la restauration de nos collaborateurs a baissé de 12 %.



Amplifier notre engagement pour demain

En 2025-2026, nous allons continuer d'accomplir notre mission avec ambition : faire avancer le progrès énergétique, maison après maison.

En permettant au plus grand nombre de bénéficier d'une maison plus durable, plus économique, plus confortable, nous contribuons aux deux défis majeurs de la performance énergétique : **faire baisser l'impact carbone des logements et lutter contre la précarité énergétique.**

Méthodologie et sources

L'objectif d'un Bilan Carbone® est de mesurer l'ensemble des émissions physiques nécessaires à l'activité d'Effy, incluant nos activités amont (approvisionnement), de production et aval (utilisation des produits vendus, réalisation des travaux, etc).

Les émissions sont calculées en faisant le produit d'une donnée d'activité (physique ou financière) par un facteur d'émission issu d'une base de données de référence (base carbone, base impacts de l'ADEME, etc). Méthodologie détaillée sur www.bilancarbone-methode.com/

Tous les chiffres du bilan ont été mesurés par **Sami, entreprise indépendante et spécialisée** dans l'analyse des impacts carbone, avec une méthodologie certifiée.

Notes complémentaires :

(1) CO₂éq : mesure métrique utilisée pour comparer les émissions de divers gaz à effet de serre sur la base de leur potentiel de réchauffement climatique, en convertissant les quantités d'autres gaz en une quantité équivalente de dioxyde de carbone ayant le même potentiel de réchauffement climatique (définition de la Commission Européenne)

(2) source : Ministère de l'Écologie, rapport « Réduire la consommation d'énergie des bâtiments du tertiaire privé »

(3) source : Chiffres clés du climat - Édition 2025 - publiés par le Ministère de la Transition écologique

Aperçu méthodologique du principe des "émissions évitées":

Fonctionnement général d'après la méthodologie de Net Zero Initiative :

- Le scénario de référence représente ce qu'il se serait passé sans intervention d'Effy. C'est un scénario fictif, dit contrefactuel, sur la base d'hypothèses cohérentes (par ex. : bâtiments mal isolés, technologies intenses en carbone). Ce scénario sans travaux est plus émissif.
- Le scénario avec solution (après travaux) est le scénario réel en prenant en compte le bilan carbone des installations et ce qu'elles permettent d'éviter en consommation sur leur durée de vie.

La durée de vie des équipements : les émissions évitées sont calculées une seule fois, l'année de mise en service de la solution et sur toute sa durée de vie (calcul dit a priori ou ex-ante).

- Pour les panneaux solaires : 25 ans
- Pour les isolations : 30 ans
- Pour les pompes à chaleur : 17 ans
- Pour les équipements de chauffage au bois : 20 ans
- Pour les autres équipements de chauffage : 17 ans

Précisions sur la substitution par le mix photovoltaïque (page 9) :

Nous considérons que l'électricité photovoltaïque (0,0439 gCO₂éq/kWh) se substitue aux centrales marginales du mix électrique français (0,238 gCO₂éq/kWh). Cela signifie que dans le scénario A, l'électricité produite avec le réseau vient s'ajouter « à la marge » de la production réelle, elle est donc plus carbonée (on commence par consommer les énergies décarbonées et au fur et à mesure que la demande augmente, on ajoute de nouvelles sources d'énergie de plus en plus carbonées).

Le calcul du scénario de référence :

- Nous considérons une consommation moyenne du parc résidentiel de 169 kWh/m² sur la base des DPE des clients Effy.
- Nous appliquons à cette consommation moyenne un facteur d'émission de gaz à effet de serre selon le mix énergétique de notre population (x % chauffé au fioul, y % à l'électricité, etc.), ici 27 kgCO₂éq/m².
- Tendances prises en compte :
 - Pour les travaux de chauffage : nous appliquons une baisse tendancielle de la consommation énergétique (kWh/m²) de -1,5 % par an du fait de travaux d'isolation progressifs.
 - Pour les travaux d'isolation : nous considérons un taux de remplacement des chaudières au fioul et au gaz en parallèle des travaux d'isolation : sortie de 70 % des chaudières fioul à horizon 2030 et de 20 % des chaudières gaz.
 - Tendance générale : facteurs d'émissions par type d'énergie stable, y compris l'électricité.
 - Le chauffage représente 69 % en moyenne de la consommation énergétique des logements (statistiques.developpement-durable.gouv.fr).

Le calcul de la trajectoire des chantiers isolation et chauffage :

- Nous éclatons nos chantiers par type de travaux, puis par type d'énergie de chauffage (avant travaux dans le cas des travaux de chauffage).
- Nous calculons le DPE moyen de chaque catégorie ainsi qu'un facteur d'émission moyen.
- Nous calculons un pourcentage de baisse énergétique du logement en fonction du geste travaux réalisé et du DPE moyen (par ex. un chantier de remplacement d'une chaudière gaz par une pompe à chaleur d'un logement noté F aura une baisse de consommation plus importante qu'un chantier de remplacement d'une chaudière au gaz par une chaudière à condensation d'un logement noté D).

Détail pour les chantiers d'isolation :

Type d'isolation	Baisse d'énergie d'après données Effy avec prise en compte DPE
Isolation des combles	38 %
Isolation des murs	16 %
Isolation du sol	7 %
Fenêtres et volets roulants	10 %
Fenêtres	8 %
Volets roulants	1 %
Rénovation d'ampleur	50 %

Détail pour les chantiers chauffage :

Mode de chauffage	Énergie	Facteur d'émissions de l'énergie (gCO ₂ éq/kWhEF)	Baisse d'énergie d'après données Effy avec prise en compte DPE
Pompe à chaleur géothermique			58 %
Pompe à chaleur hybride			29 %
Pompe à chaleur air-eau	Électricité	64,5	27 %
Pompe à chaleur air-air			10 %
VMC double-flux			5 %
Radiateur électrique			
Chaudière gaz à condensation	Gaz naturel	215	17 %
Insert cheminée			0 %
Poêle à bois	Bois	27	

Effy

Votre **maison**,
en mieux.

